

Document d'intention

Modification des services éducatifs dispensés par l'École des Petits-Cheminots

État de la situation

Le Centre de services scolaire des Navigateurs (CSSDN) fait face aux défis liés à la croissance de la population jeune dans sa région. À ce jour, plusieurs projets d'agrandissement ou d'ajout de modulaires ont été concrétisés afin de répondre aux besoins éducatifs, en conformité avec son Plan d'engagement vers la réussite.

Pour conserver un portrait en adéquation avec les besoins évolutifs de chaque secteur, un processus de planification des besoins d'ajout d'espaces pour les infrastructures scolaires doit être mené annuellement par la Direction générale en collaboration avec les Services éducatifs et les Services des ressources matérielles du CSSDN.

Le secteur de Pintendre/Saint-Henri regroupe neuf écoles primaires : Sainte-Hélène, Petits-Cheminots (Notre-Dame et Passerelle), Saint-Louis de France, Moussaillons - du Boisé, Belleau-Gagnon, Taniata, Nacelle, Rose-des-vents et l'Alizé-Mousserons. Le portrait des espaces et l'analyse des besoins futurs démontrent un déficit de locaux et la nécessité de procéder à des ajustements pour répondre adéquatement aux besoins de la population de ce secteur. Les développements d'ensembles résidentiels planifiés dans un horizon de dix ans indiquent la création potentielle d'environ 700 logements.

Afin d'être en mesure d'offrir des services éducatifs aux élèves dans ce secteur, nous devons modifier une partie de cycles au primaire de l'École des Petits-Cheminots afin de pouvoir accueillir des élèves de 3^e année.

L'École des Petits-Cheminots dispensera les services éducatifs du préscolaire à la 3^e année du primaire. L'École Saint-Louis de France continuera de dispenser les services éducatifs à des élèves de 3^e année.

Séance publique d'information et de consultation

Une séance publique d'information et de consultation se tiendra le 26 février 2025, à 18 h 30, au gymnase du pavillon de la Passerelle à l'École des Petits-Cheminots, située au 6200, avenue des Belles-Amours, Lévis G6X 1R2.

Pour donner son opinion

Toute personne ou organisme qui souhaite donner son opinion sur le projet de modification, faisant l'objet de la consultation publique, doit transmettre un avis écrit au plus tard le 20 février 2025, au Secrétariat général, aux adresses mentionnées ci-dessous. Cet avis doit contenir les éléments essentiels qu'il entend présenter. **Tout avis reçu sera considéré dans le**

cadre de la consultation, bien qu'il n'ait pas été présenté lors de l'assemblée publique de consultation.

Pour être entendu à l'assemblée publique

Toute personne ou organisme qui souhaite être entendu, lors de la séance publique d'information et de consultation, doit transmettre un avis écrit au plus tard le 20 février 2025, au Secrétariat général, aux adresses mentionnées ci-dessous. Cet avis doit contenir également les éléments qu'il entend présenter. Le Centre de services scolaire des Navigateurs (CSSDN) se réserve le droit de limiter le nombre de présentation verbale en fonction du nombre d'avis reçu.

Documentation et renseignements

Les documents relatifs au projet de consultation publique ainsi que la *Politique de maintien ou de fermeture d'école et de modifications de certains services éducatifs dispensés dans une école* seront disponibles au Secrétariat général en vous adressant à l'adresse suivante : sg@cssdn.gouv.qc.ca ou sur le site Internet du CSSDN cssdn.gouv.qc.ca à compter du 13 février 2025.

Caroline Marcotte
Directrice générale adjointe